

La solitude du soldat Fayulu

RDC C'est en vain que Martin Fayulu a sollicité l'Union africaine et proposé de nouvelles élections dans six mois

À la veille des élections du 30 décembre, la victoire espérée donnait des ailes à Martin Fayulu : les foules se pressaient à ses meetings pour découvrir celui qui, à Genève, avait été consacré « candidat unique de l'opposition », la presse internationale et les ambassades le courtoisaient...

Quelques semaines plus tard, le « soldat du peuple » apparaît bien seul : c'est en vain qu'il s'est adressé à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples pour contester le résultat du scrutin et proposer que de nouvelles élections aient lieu dans un délai de six mois, tandis qu'auparavant la Cour constitutionnelle du Congo avait rejeté son recours. Alors qu'à la veille de la proclamation des résultats, dix chefs d'Etat africains, conduits par le président Paul Kagame qui était encore président de l'UA, demandaient encore que le comptage des voix soit suspendu et prévoyaient de se rendre à Kinshasa, cette fois, l'Union africaine n'a pas

seulement salué la victoire de Félix Tshisekedi : elle l'a nommé deuxième vice-président de l'organisation.

Au lendemain de la validation des résultats par la Cour constitutionnelle, des poids lourds du continent comme

l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Égypte avaient déjà salué l'issue du processus électoral. A Addis Abeba, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a déclaré qu'il fallait prendre acte d'une situation établie et aider le Congo à sortir de ses difficultés tandis que la cheffe de la diplomatie européenne M^{me} Mogherini rencontrait le nouveau chef de l'Etat congolais et plaidait pour le retour rapide du représentant de l'Union européenne à Kinshasa, le Belge Bart Ouvry, expulsé en décembre.

Quant au discours du successeur de Joseph Kabila, il a fait l'événement : vivement applaudi, Félix Tshisekedi a salué « la passation pacifique du pouvoir qui a démenti tous les pronostics du chaos » et il a souhaité que « son pays

ne soit plus victime des convoitises que suscitent ses immenses ressources naturelles ». L'Afrique ayant donc entériné et renforcé la reconnaissance du nouveau pouvoir en RDC, déjà amorcée par les Européens, les protestations de Martin Fayulu n'ont pas trouvé d'écho. Comment expliquer un changement de position aussi rapide ? La première justification avancée est que le peuple congolais s'est montré satisfait de la victoire de Félix Tshisekedi et qu'à part de violentes manifestations à Kikwit, fief de Fayulu, il ne s'est guère mobilisé. Faut-il en conclure que, sur plusieurs points, l'opinion nationale estime avoir été entendue ? Son « vote sanction », venant après des mois de mobilisation populaire, a empêché Joseph Kabila de rester au pouvoir et il a bloqué la succession de son dauphin désigné. La désignation d'un candidat issu du plus ancien parti de l'opposition et porteur d'un nom symbolique semble avoir répondu au désir de changement exprimé

par les électeurs. Restera à traduire ce changement dans les actes et à réaliser

les nombreuses promesses déjà avancées... La stratégie de Martin Fayulu lui-même est une deuxième explication : désigné en dernière minute comme candidat unique de l'opposition, le « soldat du peuple » s'était jusque-là contenté de réclamer un report des élections et l'abandon de la machine à voter. Ne disposant pas d'un parti important et bien implanté (à l'inverse de son rival Tshisekedi), Fayulu, malgré ses nombreux admirateurs à travers le pays, manquait cruellement de témoins habilités à signer les procès-verbaux dans les bureaux de vote. En l'absence de preuves légales, le témoignage des observateurs déployés par l'Église catholique évoquant la « vérité des urnes » n'a pas suffi à faire fléchir la Cour constitutionnelle, et la communauté internationale n'a pu qu'entériner le verdict de cette dernière... ■

COLETTE BRAECKMAN